

## Doit-on lutter contre la concentration des richesses ?

Hippolyte d'Albis

Ecole d'économie de Paris, CNRS et membre du Cercle des économistes

La thématique de la concentration des richesses est abordée dans le débat public de façon radicalement différente selon les points de vue. Les promoteurs de la réduction de cette concentration sont souvent très démonstratifs et visibles. A l'image des « Occupy Wall Street » et des « Nuits Debout », leur conviction est qu'il faut « parler fort » afin que la question soit au cœur du débat, au risque parfois de le monopoliser et de détourner l'attention sur les autres faits de société. Une partie de la rhétorique repose sur l'idée que seul un large mouvement populaire est à même de contrecarrer la puissance multiforme qui est attribuée aux « 1% ». De l'urgence sociale, on est récemment passé à l'urgence politique car le triomphe de programmes populistes portés par des partis conservateurs est expliquée par « l'explosion » des inégalités, qui de la « Rust Belt » aux campagnes anglaises nourrissent le ressentiment. Un écueil engendré par cette analyse est que toute politique économique ou sociale est alors uniquement jugée par sa capacité ou non à réduire les inégalités. A l'inverse, leurs opposants semblent avoir fait vœu de silence et il est, en effet, difficile de trouver une personnalité expliquant qu'il faudrait renforcer la concentration des richesses. La position étant délicate à tenir lorsque l'on sait que le patrimoine des huit hommes les plus riches du monde est égal à celui des 3,5 milliards les plus pauvres<sup>1</sup>. L'argumentation des « *anti* anti-concentration » est de fait plus subtile et se décline en deux temps. Tout d'abord, la question des inégalités est considérée comme non essentielle, et en tout cas moins centrale que des sujets tels que la mondialisation, le progrès technique, etc. ; ceci nous ramène à la problématique des effets économiques et sociaux des inégalités mais en la rétrogradant dans la hiérarchie des priorités *via* une séquence bien connue : « la croissance d'abord, le progrès social ensuite ». Ensuite, l'accent est mis sur les effets « antiéconomiques » des outils de la lutte contre les inégalités, tels que la redistribution directe ou les divers leviers fiscaux. Comme il est difficile de trouver une taxe qui soit bénéfique à la croissance, la priorité numéro 1 est donc fatalement impactée et la redistribution décrédibilisée.

Le débat sur les inégalités mérite de ne pas être réduit à une si simple opposition. Il est tout d'abord nécessaire de s'interroger sur les inégalités pertinentes. Les inégalités de patrimoine sont souvent mises en avant, parfois aux dépens des inégalités de revenus, car elles sont au cœur de la reproduction intergénérationnelle des inégalités. Ce n'est pas tant la concentration du patrimoine chez les plus âgés qui est en jeu, car elle résulte naturellement de la dynamique de l'accumulation au cours du cycle de

---

<sup>1</sup> Source : Oxfam. Toujours selon cette association, en France, 21 milliardaires possédaient autant que les 40% les plus pauvres en 2016.

vie<sup>2</sup>. En revanche, la concentration du patrimoine dans certaines familles peut mettre en place une dynamique inégalitaire entre les « bien-nés » et les autres. Cet argument est souvent avancé pour justifier les politiques distributives car il repose sur le principe consensuel d'égalité des chances tout autant que sur la figure mythique du « self-made man ». La solution que semble naturelle est alors la taxation des successions. Cependant, cela revient, pour un niveau de patrimoine donné, à fiscalement pénaliser les personnes altruistes vis-à-vis de leurs enfants. De même, la transmission entre les générations, n'est pas faite que d'argent mais elle prend aussi la forme de capitaux humains et culturels et de temps. Les enfants d'enseignants ont plus de chances de réussir leurs études mais leurs parents n'en sont pas plus taxés pour autant. Les inégalités sont multiples et chacune nécessite une attention distincte. Par exemple, les femmes sont pénalisées sur le marché du travail mais bénéficient d'une durée de vie supérieure à celle des hommes. Mais aussi, l'inégalité la plus criante, celle relative au pays de naissance, est tout simplement celle que l'on n'évoque jamais : une politique migratoire est pourtant une politique de réduction globale des inégalités, même si elle peut parfois accroître les inégalités dans le pays d'accueil.

La conceptualisation du niveau optimal d'inégalité est complexe mais cela ne justifie pas qu'il faut se réfugier dans l'attitude si confortable où la réflexion est absente et où seule l'injonction d'égalité est admise. Certains travaux de recherche tentent de se fier aux préférences des individus vis-à-vis de l'égalité mais ils buttent sur la difficulté bien connue de l'agrégation des préférences, qui rend la conceptualisation d'une préférence sociale pour l'égalité impossible. Des critères plus simples sont alors privilégiés. En particulier, l'attention portée sur la situation des plus désavantagés est pleine de (bon) sens. Toute politique ou action publique ne doit pas détériorer la situation de ceux qui sont les moins biens lotis. C'est un critère *a minima* mais il a tendance à être l'oublié d'un débat qui se focalise trop sur les « top 1% ». La grande pauvreté, celle que l'on mesure par l'incapacité à accéder à des biens et services de base tels que le fait de bénéficier d'un repas complet ou de partir en vacances, touche 4,5% des personnes en France. Ces pauvres sont souvent des femmes seules avec enfants. C'est vers eux qu'une politique de redistribution doit se tourner afin d'améliorer son efficacité.

---

<sup>2</sup> Dans un article récent, je montre que les jeunes générations n'ont pas été « sacrifiées » par des cohortes de baby-boomers égoïstes : D'Albis and Badji, Intergenerational Inequalities in Standards of Living in France, *Economie et Statistique / Economics and Statistics* 491-492, 71-92, 2017.